

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 octobre 2016

L'an deux mille seize, le samedi quinze octobre à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 10/10/2016

Présents : MM. GUILLAUME, LAMARTINE, REYNARD, PELLETIER, SOBCZAK, PODEVIN et Mmes ROUSSET, PEYRON, CASSAGNE, RAYNAUD, PLOS.

M. FUSTIER François a donné pouvoir à M. LAMARTINE Sylvain,

M. PIREYRE Eric a donné pouvoir à M. Gérard GUILLAUME,

Mme TENNEREL Patricia a donné pouvoir à Mme PLOS Josiane,

Secrétaire de séance : Mme PLOS Josiane

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 09 septembre 2016.

1-Enquête publique : dossier complémentaire

Une division foncière au village des Côtes a été réalisée le 28 septembre 2016. M. le Maire souhaite rajouter cet élément à l'enquête publique autorisée par délibération du Conseil Municipal dans sa séance du 9 septembre 2016.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

L'enquête publique aura lieu en Mairie : du lundi 07 novembre 2016 jusqu'au 22 novembre 2016 inclus aux jours et heures d'ouverture au public du secrétariat.

Permanences du commissaire enquêteur : mardi 15 novembre de 10H à 12H et le mardi 22 novembre 2016 de 10H à 12H.

2- Cimetière

- **Agrandissement et aménagement** : M. le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à lancer une étude pour l'agrandissement et l'aménagement du cimetière. Le relevé topographique et les plans seront confiés à la société de géomètre SERCA à Billom, qui a déjà procédé dans le passé à des relevés topographiques des lieux.
- **Reprise de concessions** : Le Conseil Municipal délègue au Maire la compétence relative aux concessions du cimetière pendant la durée de son mandat (délivrance et reprise des concessions).
L'assemblée délibérante valide à l'unanimité l'inventaire établi par M. le Maire des concessions constatées en l'état d'abandon en vue de leur reprise.
Un procès-verbal sera établi et affiché à la porte du cimetière conformément à la législation.

3- Aménagement des abords de la salle polyvalente

- Un marché public à procédure adaptée nous est proposé par l'ASSOCIATION d'Ambert pour l'élaboration d'un programme d'aménagement global et conduite d'un chantier participatif. Un débat s'instaure : certains conseillers municipaux s'interrogent sur la priorité de cette action. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce marché et autorise M. le Maire à signer les pièces administratives.
- La Municipalité en partenariat avec l'AMAP de Billom propose aux habitants, à l'école (enfants et membres enseignants), aux associations montmorinoises de participer à « la journée de la Pomme à Montmorin ». Avec l'aide du Parc Livradois Forez et avec les conseils du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), la Municipalité a décidé de planter une vingtaine de fruitiers sur l'espace à côté de la salle polyvalente et sur la partie nord sous l'école. Rendez-vous fixé le **samedi 12 novembre 2016 à 14 heures**, elle et « bigot » sont bienvenus.
Au cours de cette journée, une exposition sera proposée et des stages de greffes ou de taille seront organisés ultérieurement.

4-Ecole

- **Sécurité** :
Suite aux circulaires ministérielles, la Municipalité soucieuse de sécuriser l'école, a décidé que le portillon d'accès (en bas du bâtiment) soit fermé après l'entrée des élèves : matin et après-midi.
Pour les retardataires, l'accès à l'établissement se fera par le portail du haut.
Des aménagements supplémentaires des systèmes de sécurité sont envisagés (réflexion en cours).
- **Maintenance réseau informatique** :
En cas de problème ou de panne : l'école devra en informer au préalable la Mairie, pour que celle-ci intervienne auprès du prestataire informatique (BUSICLIC 63) – intervention ponctuelle.

Accès WIFI : mise en place d'une 2^{ème} borne pour améliorer le bon fonctionnement. Ces travaux seront réalisés simultanément avec la mise en place de la nouvelle classe numérique.

5-Demande d'adhésion au SIAREC

M. le Maire présente à l'assemblée le syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand qui exerce en lieux et place des communes, les compétences obligatoires en matière d'assainissement collectif et non collectif.

Dans un premier temps une demande d'étude préalable a été réalisée.

Afin d'approfondir ce dossier, il est nécessaire de demander l'adhésion auprès du syndicat pour obtenir une étude complète. Le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

6-Village d'Oriol – suppression des fils nus sur le réseau électrique aérien

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de demander une intervention technique du SIEG du Puy-de-Dôme, pour la mise en sécurité des fils nus apparents sur le réseau électrique aérien au village d'Oriol : en câblage torsadé.

L'assemblée autorise à l'unanimité le Maire à faire la demande dans les meilleurs délais, pour la sécurité de tous.

7-Questions diverses :

- **Aménagement en traverse au village de La Martre** : le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a lancé le dossier de consultation. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le journal « La Montagne » du jeudi 29 septembre 2016. (date de dépôt limite des offres le lundi 17 octobre 2016). Le début des travaux est envisagé courant décembre 2016.
Mise en place d'une déviation de la circulation pour tous. En ce qui concerne les transports scolaires, la circulation sera vue en détail avec l'entreprise adjudicataire.
- **AMR du Puy-de-Dôme** : demande de soutien de deux motions :
 - 1- L'Ecole rurale
 - 2- Les Finances localesL'assemblée accepte à l'unanimité, de soutenir ces deux motions.
- **Cérémonie commémorative du 11 novembre** : elle aura lieu le **vendredi 11 novembre 2016 à 10H30** au monument aux morts pour un dépôt de gerbe. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur en Mairie.
- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)** : des ateliers thématiques sont proposés à la population le : **vendredi 21 octobre 2016 à partir de 18H** à Vertaizon, salle du Pressoir. Dans la continuité, un apéro dinatoire et le spectacle dans le cadre des Automnales vous sont proposés. (Attention : inscriptions obligatoires).
- **Remplacement momentané d'un agent** : pour parer à l'absence de la secrétaire de Mairie au cours du mois de janvier 2017, un agent contractuel sera recruté pendant 1 mois. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer ce contrat à durée déterminée.
- **Bibliothèque de Montmorin** : Appel à bénévoles
Amplitude d'ouverture de 4 heures par semaine : le samedi matin de 10H à 12H et le mardi de 16H à 18H
Merci de prendre contact auprès du secrétariat de Mairie.
- **Site internet de la Mairie – info Montmorin (bulletin municipal)**
M. Lamartine Sylvain en charge de ces dossiers propose à l'assemblée de se réunir 1 à 2 fois par trimestre pour l'aider dans sa tâche. Celui-ci regrette le manque de participation des membres de la commission « communication ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13heures.